

L'art d'être parent

Responsabilités à confier aux enfants à la maison

Dans notre société actuelle, qui est en évolution constante, les enfants sont appelés à être les partenaires de travail de leurs parents et de leurs enseignants, ce qui représente un défi. On peut s'y prendre de maintes façons pour relever un tel défi : respect mutuel, partage d'opinions, acceptation des décisions, établissement coopératif d'objectifs, de normes ou de restrictions et attribution de certains droits et privilèges.

La prise de responsabilités peut aider une personne à s'épanouir. À mesure que les enfants constatent les bienfaits qui résultent de la coopération, ils commencent à se percevoir comme des personnes qui sont capables de contribuer à la vie des autres. C'est par le développement que l'enfant grandit le plus à ce chapitre, c'est-à-dire qu'il devient utile dès la petite enfance et il s'attend à devenir plus autonome au fil du temps.

Avant d'assigner des tâches, vous auriez intérêt à tenir compte de certains des principes suivants :

1. Les enfants ont des droits et des responsabilités. Ne faites jamais pour l'enfant ce qu'il est capable de faire lui-même.
2. Vous devriez consulter les enfants concernant les tâches à accomplir.
3. Donnez des choix aux enfants en ce qui concerne les tâches qu'ils aimeraient exécuter.
4. Laissez les conséquences d'une tâche non achevée s'ensuivre d'une façon logique.
5. Établissez des limites de temps raisonnables pour l'exécution des tâches.
6. Variez les tâches assignées aux enfants pour éviter l'ennui.
7. Faites preuve de jugement pour ce qui est du nombre de tâches que vous assignez aux enfants.
8. Rappelez-vous que vous servez de modèle aux enfants. Vous ne pouvez vous attendre de leur part qu'ils ne fassent que ce que vous feriez vous-même.
9. Acceptez et louez les efforts déployés par vos enfants, même s'ils ne sont pas tout à fait à la hauteur de vos attentes.

Les responsabilités confiées aux enfants à la maison sont cumulatives. L'enfant devrait en assumer de nouvelles graduellement.

Responsabilités dont peuvent s'acquitter les enfants de 2 ou 3 ans.

1. Ranger les jouets.
2. Ranger les livres et les revues.
3. Balayer.
4. Aider à mettre la table.
5. Ramasser, après les repas, ce qui est tombé par terre.
6. Choisir entre deux aliments au déjeuner.
7. Nettoyer sa place à la table.
8. Placer les vêtements sales dans le panier à linge.
9. Faire sa toilette (tâches simples) - se brosser les dents et les cheveux, se laver et se sécher les mains.
10. Se déshabiller et s'habiller avec un peu d'aide.
11. Nettoyer les dégâts.
12. Mettre les choses à la poubelle.

Responsabilités dont peuvent s'acquitter les enfants de 4 ou 5 ans.

1. Mettre la table et la débarrasser.
2. Aider à ranger l'épicerie.
3. Suivre un horaire pour nourrir les animaux de compagnie.
4. Contribuer aux travaux du jardin.
5. Aider à faire les lits et à passer l'aspirateur.
6. Aider à faire la vaisselle ou à remplir le lave-vaisselle.
7. Épousseter les meubles.
8. Préparer des céréales froides et beurrer les rôties.
9. Préparer un dessert simple.
10. S'amuser sans surveillance constante.
11. Partager les jouets avec les amis.
12. Faire savoir aux parents où il sera avant d'aller jouer dehors.
13. Nettoyer une garde-robe ou un placard à chaussures.
14. Trier les jouets et nettoyer la salle de jeu.

Responsabilités dont peuvent s'acquitter les enfants de 6 ou 7 ans.

1. Contribuer à la planification des repas et à la préparation de la liste d'épicerie.
2. Faire son propre sandwich ou un déjeuner simple.
3. Verser sa propre boisson.
4. Déchirer la laitue pour faire une salade.
5. Ajouter des ingrédients à une recette.
6. Faire son lit et nettoyer sa chambre.
7. Choisir ses vêtements pour la journée et s'habiller.
8. Frotter l'évier, la baignoire et la cuvette.
9. Trier les vêtements pour la lessive.
10. Plier les vêtements et les ranger.
11. Faire de petits achats.
12. Aider à nettoyer la voiture.
13. Sortir les poubelles.
14. Apprendre à nouer ses lacets.
15. Lire une histoire à son jeune frère ou à sa jeune sœur.
16. Répondre au téléphone et composer les numéros de téléphone.